



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du  
conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 2 juin 2020 à 19 h à huis clos en conformité  
avec l'Arrêt ministériel numéro 2020-004 par lequel la ministre  
de la Santé et de Services sociaux a mis en place des mesures  
spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques  
de la propagation de la Covid-19,  
7701, boul. Louis-H. La Fontaine**

---

**PRÉSENCES :**

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement  
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville  
Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement  
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement  
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

**ABSENCES :**

M. Robert Denis, Directeur d'arrondissement par intérim

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Ninon Meunier, Secrétaire d'arrondissement substitut

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

---

**Période de questions du public**

La période de questions du public débute à 19 h 00 et se termine à 19 h 04.  
Les questions ont été soumises via la page internet de l'arrondissement ou le bureau des élus.

10.01

---

**Période de questions des membres du conseil**

La période de questions des membres du conseil débute à 19 h 05, mais aucune question n'est posée.

10.02

---

**CA20 12110**

**Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 2 juin 2020, à 19 h, en y retirant le point 40.03**

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 2 juin 2020, à 19 h, en y retirant le point 40.03.

40.03 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modifications ou d'occupation d'un immeuble (RCA138), une résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel situé au 7100 du boulevard des Galeries-d'Anjou, sur le lot 1 005 218

ADOPTÉE

10.03

---

**CA20 12111**

**Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 mai 2020, à 19 h, et de la séance extraordinaire du 21 mai 2020, à 8 h 30**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 mai 2020, à 19 h, et de la séance extraordinaire du 21 mai 2020, à 8 h 30.

ADOPTÉE

10.04

---

**CA20 12112**

**Proclamer la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2020 « Semaine québécoise des personnes handicapées »**

ATTENDU QUE la 24<sup>e</sup> édition de la « Semaine québécoise des personnes handicapées » aura lieu du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu de combattre les préjugés envers les personnes vivant en situation d'handicap, en sensibilisant l'ensemble de la population québécoise à l'importance du respect des différences dans la société, et à faire connaître leur réalité;

ATTENDU QUE l'arrondissement d'Anjou souhaite contribuer à bâtir une société plus inclusive en favorisant l'intégration scolaire, professionnelle et sociale de tous, et en invitant la population à favoriser la participation des personnes handicapées à la vie de l'arrondissement et aux activités qui s'y déroulent;

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

De proclamer la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2020 la « Semaine québécoise des personnes handicapées ».

ADOPTÉE

15.01 1208428009

---

**CA20 12113**

**Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020**

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

De prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020.

ADOPTÉE

30.01 1208178006

---

**CA20 12114**

**Autoriser la dépense totale de 340 225,74 \$, contingences et taxes incluses, de l'arrondissement d'Anjou pour l'octroi d'un contrat par le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), pour la location de trois (3) niveleuses articulées avec chasse-neige latéral sans opérateur, pour les activités de déblaiement et chargement de la neige, pour une période de deux (2) ans à raison de cinq (5) mois par année (du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mars 2022), sans option de renouvellement - Appel d'offre public 20-18084 (3 soumissionnaires)**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'autoriser la dépense totale de 340 225,74 \$, contingences et taxes incluses, de l'arrondissement d'Anjou pour l'octroi d'un contrat par le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), pour la location de trois (3) niveleuses articulées avec chasse-neige latéral sans opérateur, pour les activités de déblaiement et chargement de la neige, pour une période de deux (2) ans à raison de cinq (5) mois par année (du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 31 mars 2022), sans option de renouvellement - Appel d'offre public 20-18084 (3 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.02 1201154001

---

**CA20 12115**

**Approuver un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la construction d'un nouveau bâtiment industriel dans le parc d'affaires au 8905 du boulevard du Golf**

ATTENDU la recommandation favorable émise par le comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2020;

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'approuver, à titre de plan d'implantation et d'intégration architecturale, le projet de construction d'un bâtiment industriel dans le parc d'affaires, situé au 8905 du boulevard du Golf, sur le lot 6 366 332 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément au plan projet d'implantation réalisé par l'arpenteur-géomètre, M. Sylvain Lebel, aux plans et devis préparés par Zinno Zappitelli Architectes, datés du 22 avril 2020.

À défaut de la délivrance d'un permis de construction à l'égard du projet précité dans un délai d'un an suivant l'adoption de la présente résolution, celle-ci est nulle et non avenue.

ADOPTÉE

40.01 1208770019

---

**CA20 12116**

**Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA 35) » (RCA 35-1), afin de soumettre au comité de démolition les bâtiments abritant exclusivement un usage commercial ou industriel, d'ajouter une grille d'analyse et de soustraire les projets de démolitions visés pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble**

Vu l'avis de motion numéro CA20 12100 du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA 35) », donné par la conseillère Kristine Marsolais à la séance ordinaire du 5 mai 2020;

Vu le dépôt du projet de ce règlement à la séance du 5 mai 2020 par sa résolution CA20 12100;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA 35) » (RCA 35-1).

ADOPTÉE

40.02 1201462006

---

**CA20 12117**

**Approuver un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour la construction d'un nouveau bâtiment industriel dans le parc d'affaires situé aux 9005, 9015 et 9025 du boulevard du Golf**

ATTENDU la recommandation favorable émise par le comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2020;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'approuver, à titre de plan d'implantation et d'intégration architecturale, le projet de construction d'un bâtiment industriel dans le parc d'affaires, situé aux 9005, 9015 et 9025 du boulevard du Golf, sur le lot 6 366 331 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément au plan projet d'implantation réalisé par l'arpenteur-géomètre, M. Sylvain Lebel, aux plans et devis préparés par Zinno Zappitelli Architectes, datés du 15 mai 2020.

À défaut de la délivrance d'un permis de construction à l'égard du projet précité dans un délai d'un an suivant l'adoption de la présente résolution, celle-ci est nulle et non avenue.

ADOPTÉE

40.04 1208770020

---

**CA20 12118**

**Approuver un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) pour la modification d'une façade faisant face à la voie publique au 7780 de l'avenue d'Aubigny**

ATTENDU la recommandation favorable émise par le comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2020;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'approuver, à titre de plan d'implantation et d'intégration architecturale, le projet de modification de la façade faisant face à la voie publique, situé au 7780 de l'avenue d'Aubigny, sur le lot 1 113 904 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément au croquis déposé par le demandeur.

À défaut de la délivrance d'un permis de construction à l'égard du projet précité dans un délai d'un an suivant l'adoption de la présente résolution, celle-ci est nulle et non avenue.

ADOPTÉE

40.05 1208770021

---

**CA20 12119**

**Dépôt de la décision de l'inspectrice générale (conformément à l'article 57.1.10 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) en lien avec le Rapport sur le nettoyage des puisards et des égouts, incluant le transport et l'élimination des résidus, pour divers arrondissements (appels d'offres 19-17453 et 19-17357), du 25 mai 2020**

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt de la décision de l'inspectrice générale (conformément à l'article 57.1.10 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), en lien avec le Rapport sur le nettoyage des puisards et des égouts, incluant le transport et l'élimination des résidus, pour divers arrondissements (appels d'offres 19-17453 et 19-17357), du 25 mai 2020.

ADOPTÉE

60.06 1201154002

---

**CA20 12 23**

**Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics tenue le 4 mars 2020**

Dépôt est fait au conseil du procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics tenue le 4 mars 2020.

60.01 1202911010

---

**CA20 12 24**

**Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises tenue le 3 mars 2020**

Dépôt est fait au conseil du procès-verbal de la réunion de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises tenue le 3 mars 2020.

60.02 1202911012

---

**CA20 12 25**

**Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, tenue le 2 mars 2020**

Dépôt est fait au conseil du procès-verbal de la réunion de la Commission de la culture, des sports, des loisirs et du développement social tenue le 2 mars 2020.

60.03 1202911013

---

**CA20 12 26**

**Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe tenue le 2 mars 2020**

Dépôt est fait au conseil du procès-verbal de la réunion de la Commission des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe tenue le 2 mars 2020.

60.04 1202911011

---

**Ajournement de la séance ordinaire du 2 juin 2020**

La présente séance est ajournée à 19 h 11. Les délibérations reprennent à 19 h 16, après la récupération du rapport du maire de l'arrondissement sur la situation financière.

**CA20 12 27**

**Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou et de la liste des contrats octroyés du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2020**

Dépôt est fait au conseil du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou et de la liste des contrats octroyés du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2020.

D'approuver la publication de ce rapport dans l'édition du mois d'août 2020 du journal mensuel « Regards sur Anjou », distribué sur le territoire de l'arrondissement, au lieu d'une distribution par adresse civique.

60.05 1200558006

---

**CA20 12120**

**Levée de la séance ordinaire du 2 juin 2020**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 19 h 31.

ADOPTÉE

70.01

---

---

Luis Miranda  
Maire d'arrondissement

---

Ninon Meunier  
Secrétaire d'arrondissement substitut

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le  
7 juillet 2020.